



VILLE DE  
SAINT-MARTIN  
DE SEIGNANX



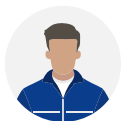
# SPORT SANTÉ

L'activité physique SUR PRESCRIPTION pour vos patients



**Médecins**

consultation + diagnostic  
prescription



**Service Sport**  
Saint-Martin de Seignanx

Entretien, évaluation et orientation

**Benoît Dupruilh**  
Tél. 06 75 35 09 30  
[sportsante@saintmartindeseignanx.fr](mailto:sportsante@saintmartindeseignanx.fr)



**Coordinatrice**  
PEPS des Landes

Entretien, évaluation et orientation

**Camille Morin**  
Tél. 06 31 62 27 99  
[coordo40@peps-na.fr](mailto:coordo40@peps-na.fr)



**Prescrivez de l'activité physique à vos patients  
et orientez-les vers le dispositif Sport Santé  
pour une pratique adaptée, sécurisée et de proximité.**

# LE DISPOSITIF PEPS\*

(\*prescription d'exercice physique pour la santé)

## Qui prescrit ?

Généraliste ou spécialiste, tout médecin peut prescrire de l'activité physique

## Quel patient orienter ?

Toute personne éloignée de la pratique sportive ordinaire

- Personne sédentaire et/ou inactive
- Personne porteuse d'une pathologie chronique, en ALD ou non.

## Comment intégrer votre patient dans le dispositif Sport Santé ?

- Réaliser une prescription d'activité physique (modèle d'ordonnance et livret du prescripteur à disposition sur <https://www.peps-na.fr> rubrique «outils» puis «médecins» et un CACI.
- Adresser votre patient au service Sport de Saint-Martin de Seignanx pour entretien, évaluation et orientation ou à la coordinatrice PEPS des Landes pour entretien et orientation.
- Votre patient est alors pris en charge et orienté vers la pratique adaptée.
- Vous recevez régulièrement un retour sur son évolution.

## Pourquoi faire entrer votre patient dans le dispositif Sport Santé ?

- Selon votre prescription, trouver la structure la plus adaptée aux besoins et attentes de votre patient.
- Permettre à toute personne de pratiquer une activité physique dans les meilleures conditions et à proximité de chez elle.
- Faire bénéficier vos patients d'un accompagnement dans la durée, afin d'obtenir les bienfaits d'une activité physique régulière et pérenne.
- Avoir un suivi régulier de votre patient.

